

# **Association Sportive Automobile de Franche-Comté**

Association loi 1901 n°W901000978 - 1 Place Raymond Forni 90100 DELLE - asafcomte@gmail.com

## **Règlement Particulier Moderne**

**44<sup>ème</sup> Rallye de Franche-Comté PEA**

**20 / 21 Mars 2026**

*Ce Règlement Particulier complète le Règlement Standard des Rallyes FFSA 2026*

### **PROGRAMME - HORAIRES**

Parution du règlement :	Lundi 5 janvier 2026
Ouverture des engagements :	Lundi 5 janvier 2026
Clôture des engagements :	Lundi 9 mars 2026
Parution du carnet d'itinéraire :	Dimanche 15 mars 2026
Permanence retrait du carnet d'itinéraire :	Dimanche 15 mars 2026 de 9h00 à 16h00 Vendredi 20 mars 2026 de 9h00 à 16h00 Circuit MC Villars 25150 Villars sous Ecot
Dates et heures des reconnaissances :	Dimanche 15 mars 2026 de 9h00 à 18h00 Vendredi 20 mars 2026 de 9h00 à 18h00
Vérifications administratives le :	Vendredi 20 mars 2026 de 15h00 à 19h45
Lieu :	Circuit MC Villars 25150 Villars sous Ecot
Vérifications techniques le :	Vendredi 20 mars 2026 de 15h05 à 20h00
Lieu :	Circuit MC Villars 25150 Villars sous Ecot
Heure de mise en place du parc de départ le :	Vendredi 20 mars 2026 à partir de 15h00
Lieu :	Circuit MC Villars 25150 Villars sous Ecot
1 <sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs le :	Vendredi 20 mars 2026 à 19h30
Lieu :	Circuit MC Villars 25150 Villars sous Ecot
Publication des équipages admis au départ le :	Vendredi 20 mars 2026 à 21h00
Lieu :	Circuit MC Villars ainsi que sur SPORTITY
Publication des heures et ordres de départ le :	Vendredi 20 mars 2026 à 21h00
Lieu :	Circuit MC Villars ainsi que sur SPORTITY
Briefing des pilotes :	Ecrit et sera distribué aux équipages lors des vérifications administratives

Départ le :

Samedi 21 mars 2026 à 8h00, 1<sup>ère</sup> VHC

Lieu :

Parc Fermé circuit MC Villars

Arrivée le :

Samedi 21 mars 2026 à 17h19, 1<sup>ère</sup> VHC

Lieu :

Parc d'arrivée circuit MC Villars

Vérification finale le :

Samedi 21 mars 2026

Lieu :

A définir par additif

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

Publication des résultats du rallye le :

Samedi 21 mars 2026 1/2h après l'arrivée du dernier concurrent

Lieu :

Circuit MC Villars ainsi que sur SPORTITY

Remise des prix le :

Samedi 21 mars 2026

Lieu :

Podium d'arrivée circuit MC Villars

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de FRANCHE-COMTE organise le 44<sup>ème</sup> Rallye Régional de Franche-Comté PEA les 20 et 21 Mars 2026 en qualité d'Organisateur Administratif et Technique.

Le présent règlement a été enregistré par	
La Ligue du Sport Automobile Bourgogne / Franche-Comté sous le N°	8
La FFSA sous le Permis d'Organisation N°	31
En date du	16/12/2025
Visa	
<b>VISA</b> LIGUE B.F.C.04 n° 8-31 4 du 16/12/25 4	

### Comité d'Organisation

Président :

Eric GAVILLOT

Membres :

Les membres de l'ASA Franche-Comté

Secrétariat du Rallye :

ASA Franche-Comté, 1 Place Raymond Forni 90100 DELLE

Mail :

asafcomte@gmail.com

Permanence du Rallye :

Circuit MC Villars

Date, horaire :

Le 20 Mars 2026 de 9h00 à 21h30

Le 21 Mars 2026 de 6h00 à 21h00

### Organisateur Technique

Nom :

ASA Franche-Comté

Adresse :

1 Place Raymond Forni 90100 DELLE

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1<sup>er</sup> des prescriptions générales édictées par la FFSA.

POSTE	NOM Prénom	N° licence
Président du Collège des Commissaires Sportifs	CHARLEUX Josiane	9434
Commissaires Sportifs	BRESSON François	47951
	CONDAMIN Claude	122813
Directeur de Course	COURANT Thierry	16140
Directeur de Course Adjoint	GALLAIRE Christophe	242385
Directeur de Course VHC / VHRS	GALLAIRE Christophe	242385
Directeur de Course ES 1-3-5	PEUGEOT Martial	44386
Directeur de Course Adjoint ES 1-3-5	DEVAUX Olivier	1751
Directeur de Course Adjoint ES 1-3-5 / PC	NASAZZI Delphine	11063
Médecin Chef / Médecin ES 1-3-5	BRETL Eliane	348380
Directeur de Course ES 2-4-6	LEPEULE Jacky	13663
Directeur de Course Adjoint ES 2-4-6	SENN André (Sous réserve obtention examen)	192389
Directeur de Course Adjoint ES 2-4-6 / PC	NASAZZI François	11062
Médecin ES 2-4-6	CHENUT Julie	348377
Voiture Autorité	GAVILLOT Eric	223609
	BRODUT Marc	111034
Voiture Tricolore	OUDIN Jean-Christophe	236865
Voiture Sécurité	LOVIS Jean-François	ACS
Voiture Sono	CORRE Ophélie	187646
	GRILLOT Stéphane	188726
Voiture Damier	REVERCHON Martine	14505
Commissaire Technique Responsable	PETETIN Michel	217737
Commissaire Technique VHC / VHRS	GERARD Jean-François	136207
Commissaires Techniques Adjoints	REVERCHON Jean-Louis	6835
	DERCHE Denis	33547
	CATELAIN Arnaud	353737
Commissaire Technique Stagiaire	TRUCH Yoann	239338
Responsable Relations Concurrents	FRANCE Monique	29181
Responsable Chronométreurs	LOMBARD Pierre	158313
Responsable Classements	LOMBARD Philippe	1910
Responsable Chronométrage / Classements VHRS	COUTURIER Jean (CHRONOPIST)	213565
Responsable Commissaires	HERBERT Séverine	242748

## 1.2P. ELIGIBILITE

Le 44<sup>ème</sup> Rallye Régional de Franche-Comté PEA compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2026 coefficient 2
- Les Challenges du Comité Régional du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté 2026
- Le challenge ASA Franche-Comté 2026
- 

## 1.3P. VERIFICATIONS

Conforme au Règlement Standard des Rallyes FFSA 2026.

Les documents suivants devront obligatoirement être présentés lors des Vérifications Administratives :

- Permis de conduire.
- Licence en cours de validité.
- Passeport Technique du véhicule engagé.

La liste des équipages engagés sera publiée sur le site internet de l'ASA Franche-Comté à l'issue de la clôture des engagements.

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au Règlement Standard des Rallyes FFSA 2026.

## ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au Règlement Standard des Rallyes FFSA 2026.

### 3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 44<sup>ème</sup> Rallye régional de Franche-Comté PEA doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 9 mars 2026.

ASA Franche-Comté  
1 Place Raymond Forni  
90100 DELLE  
[engagementasafc@gmail.com](mailto:engagementasafc@gmail.com)

**3.1.10P.** Le nombre total des engagés est fixé à 170 voitures (20 VHC / 130 Modernes / 20 VHRS)

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés à :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : **340 €**
- Sans la publicité facultative des organisateurs : **675 €**
- Equipage complet membre de l'ASA Franche-Comté : **300 €**
- Un seul membre de l'équipage membre de l'ASA FC : **320 €**

Nota : 5€ par équipage partant sera reversé à la ligue pour l'établissement du challenge commissaires de fin d'année.

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

### 3.5P. ORDRE DE DEPART

Conforme au Règlement Standard des Rallyes FFSA 2026.

VHC – MODERNES – VHRS

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée uniquement sur le parc d'assistance, celui-ci se trouvera à :

Parking 1 / circuit MC Villars (Moderne)  
Parking 2 / circuit MC Villars (VHC – VHRS)  
**1 véhicule d'assistance autorisé sur le parc (avec vignette)**

#### **4.3.1.4. Dans chaque parc d'assistance il est demandé aux concurrents de :**

- Tenir à proximité immédiate et de manière visible de l'emplacement de chaque voiture de course, un extincteur pour foyer A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans.
- Utiliser des contenants à hydrocarbures conformes aux normes hydrocarbures,
- Disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche (3 m x 5 m minimum) et résistante aux hydrocarbures
- Disposer sous la partie mécanique de chaque véhicule d'assistance une bâche de protection étanche et résistante aux hydrocarbures,
- Prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

## ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

### 5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

*Conforme au Règlement Standard des Rallyes FFSA 2026.*

### 5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

*Conforme au Règlement Standard des Rallyes FFSA 2026.*

### 6.1P. DESCRIPTION

Le 44<sup>ème</sup> Rallye régional de Franche-Comté PEA représente un parcours de 110,4 kms.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 38,7 kms.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1-3-5 : « Le Maquis » - Longueur 5,7 kms  
ES 2-4-6 : « La Comtoise » - Longueur 7,2 kms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire"

### 6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisés dans chaque ES est de 3, des contrôles seront effectués par les organisateurs.

## ARTICLE 7 DÉROULEMENT DU RALLYE

Conforme au Règlement Standard des Rallyes FFSA 2026.

## ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au Règlement Standard des Rallyes FFSA 2026.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au Règlement Standard des Rallyes FFSA 2026.

## ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au Règlement Standard des Rallyes FFSA 2026.

La remise des prix se déroulera le samedi 21 mars 2026, auprès du podium d'arrivée.

- Chaque équipage ayant terminé l'épreuve recevra un trophée
- Cinq commissaires seront récompensés par tirage au sort
- Podiums : SCRATCH, FRANCO-SUISSE, VHC, VHRS, FEMININES

Les chèques seront envoyés aux ayant droits dans la semaine suivant l'épreuve.

CLASSEMENT SCRATCH	
1 <sup>er</sup>	300€
2 <sup>ème</sup>	200€
3 <sup>ème</sup>	100€

CLASSEMENT CLASSES	
1 <sup>er</sup>	220€ (1 à 3 partants) (150€ si 1 seul partant)
2 <sup>ème</sup>	140€ (4 à 6 partants)
3 <sup>ème</sup>	80€ (7 à 9 partants)
4 <sup>ème</sup>	50€ (10 partants ou +)